

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 MARS 2023

NOMBRE DE MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
15	15	13	0	2

Le 9 Mars 2023 à 20h

OBJET : Avis sur l'exploitation de la carrière de pouzzolane située sur la commune de Saint-Arcons d'Allier

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 2 mars 2023, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Philippe MOLHÉRAT, Maire.

N° Enregistrement :
6 / 1 / 2023
Certifié exécutoire par dépôt en Sous-Prefecture, le
Et publication ou notification, le
Le Maire,

Présents : Eliane CHANY, Lydie CHOPY, Simon JOUVE, Raphaël LESCURE, Gaston PAILHES, Martine PAYS, Viviane PLO, Régine ROBERT, Paul TORRENT, Loïc TRONCHERE, Virginie VACHER, Grégory VIDAL.

Représenté : -

Absent excusé : -

Absents non excusés : Gérald COURTOIS - Karen COUDERT

Assistait à la réunion : Fabienne CHALENDARD, Secrétaire Générale de Mairie.

L'assemblée a désigné Régine ROBERT en qualité de secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que la Société JALICOT a déposé une demande en vue d'obtenir le renouvellement de son autorisation d'exploiter la carrière implantée au lieu-dit La Barrière sur la commune de Saint-Arcons d'Allier. La commune de Mazeyrat d'Allier, située dans le périmètre des 3 kilomètres prévu par la loi, est invitée à émettre un avis.

Il présente à l'assemblée le dossier de demande d'autorisation établi par l'entreprise et demande au Conseil de se prononcer.

DÉLIBÉRATION

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **DONNE** un avis favorable à la demande de renouvellement présentée par l'entreprise JALICOT.

VOTE		
Nombre de votants	13	
Nombre de suffrages exprimés	12	
POUR	11	
CONTRE	1	Lydie CHOPY
ABSTENTION	1	Virginie VACHER

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus
 Ont signé le registre les membres présents
 Pour extrait certifié conforme.

Le Maire, Philippe MOLHÉRAT



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

- En exercice : 14
- Présents : 10
- Votants : 14

Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mil vingt-trois, le six avril
le Conseil Municipal de la commune de
SIAUGUES STE MARIE, dûment
convoqué,
s'est réuni en session ordinaire à la mairie
sous la présidence, de **M. RUAT Gilles**.

Date de convocation : le 31/03/2023

PRESENTS : CARLET Annie, RICHARD
André, LIONNET Andrée, ATTARD Yves,
BARBARLAT Catherine, E. VIGOUROUX,
MARTIN Pascal, VIALLET David, ROYER CH
Procurations : JOUVE Mathieu à MARTIN
Pascal, PAYS Robert à CARLET Annie, PELET
Carole à LIONNET Andrée, COHADE Serge à
VIGOUROUX Edwige.

**Objet : Avis sur la demande de renouvellement d'exploiter la carrière « La Barriere »
commune de ST ARCONS D'ALLIER:**

VU le code de l'environnement, et notamment ses articles L.123-3 à L.123-15, R.123-1 et suivants ;

VU le code de l'urbanisme ;

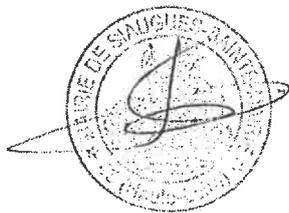
VU le code général des Collectivités territoriales ;

VU la demande présentée en Préfecture, par l'Entreprise JALICOT, en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter et de l'extension de l'emprise d'une carrière de pozzolane au lieu-dit « La Barriere » sur le territoire de la commune de ST ARCONS D'ALLIER le 12 janvier 2021 et complétée les 22 octobre 2021 et 03 juin 2022

CONSIDERANT que le Conseil Municipal est appelé à formuler un avis sur le projet ;
Il est proposé d'émettre un avis favorable à l'exploitation de la carrière.

Certifié conforme le : 13/04/2023

Le Maire,



Délibération du Conseil Municipal de la Commune de VISSAC-AUTEYRAC

N°2023-03-08

L'an deux mil vingt-trois, le mardi 11 avril à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la Commune de Vissac-Auteyrac s'est réuni à Lachaud-Curmilhac, sous la Présidence de Madame Michèle Malfant, Maire, pour la tenue d'une session ordinaire.

**Commune de
VISSAC-AUTEYRAC**

Département
de la HAUTE-LOIRE

Arrondissement de BRIOUDE

Nombre de Membres :

En exercice : 11

Présents : 8

Qui ont pris part

à la délibération : 8

Date de la Convocation :

04/04/2023

Date d'affichage :

Présents : Mesdames BLAUGY Pascale, BONHOMME Yolande, Malfant Michèle, MERLE Marie-Christine, Messieurs BOURGON Jérôme, CHABANON Philippe, COMTE Cédric, DUNIS Damien, GERENTON Laurent, PAPARIC Thierry, TOURETTE-CHAURAND Samuel.

Procurations : Mme BLAUGY Pascale à Mme BONHOMME Yolande
M. CHABANON Philippe à Mme MERLE Marie-Christine
M. PAPARIC Thierry à M. GERENTON Laurent

Secrétaire de séance : Mme BONHOMME Yolande

Objet : Avis sur la demande de l'entreprise JALICOT en vue du renouvellement de l'autorisation d'exploiter une carrière de pouzzolane, située au lieu-dit « La Barrière », sur la commune de Saint Arcons d'Allier.

Le projet porté par l'entreprise JALICOT consiste à réouvrir et exploiter une carrière de pouzzolane, située au lieu-dit « La Barrière », sur le territoire de la Commune de Saint-Arcons-d'Allier (43300).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

EST FAVORABLE au projet de réouverture et d'exploitation de la carrière de pouzzolane, située au lieu-dit « La Barrière », sur le territoire de la Commune de Saint-Arcons-d'Allier (43300).

VOTE		
Nombre de votants	8	
Nombre de suffrages exprimés	11	
POUR	11	
CONTRE		
ABSTENTION		

Fait et délibéré les jour, mois et an sus-dits

Et ont signé les membres présents,

A Lachaud-Curmilhac, le 11/04/2023

AR Prefecture

043-214300139-20230411-2023_03_08-DE
Reçu le 12/04/2023

Certifié exécutoire au retour de la Préfecture le 12/04/23

Le Maire, Michèle Malfant





CERTIFICAT D'AFFICHAGE.

Le Maire de MAZEYRAT D'ALLIER

certifie que l'arrêté d'enquête publique n° BCTE – 2023 – 22 du 1er février 2023 préalable à l'autorisation sollicitée par l'Entreprise JALICOT en vue de l'autorisation d'exploiter et de l'extension de l'emprise d'une carrière de pouzzolane, au lieu-dit « La Barrière » sur le territoire de la commune de SAINT-ARCONS D'ALLIER (43300) a été affiché en mairie le 14 février 2023, conformément à la réglementation, et jusqu'au 7 avril 2023 (inclus).

Fait à Mazeyrat d'Allier, le 11 avril 2023

Le Maire



Philippe MOLH RAT

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION
DE L'ENVIRONNEMENT

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Le maire de la commune de **ST AUGUES STE MARIE**

certifie que

l'avis d'ouverture d'enquête publique relatif à la demande déposée par l'ENTREPRISE JALICOT en vue de l'autorisation d'exploiter et de l'extension de l'emprise d'une carrière de pouzzolane, au lieu-dit « La Barrière », sur le territoire de la commune de SAINT-ARCONS D'ALLIER (43300) a été affiché en mairie pendant la durée réglementaire d'un mois et demi,

soit du 19 février au 07 avril 2023 inclus .

Fait à **Staugies**, le **Mars 2023**

Le maire,



INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION
DE L'ENVIRONNEMENT

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Le maire de la commune de

VISSAC - Auteyrac

certifie que

l'avis d'ouverture d'enquête publique relatif à la demande déposée par l'ENTREPRISE JALICOT en vue de l'autorisation d'exploiter et de l'extension de l'emprise d'une carrière de pouzzolane, au lieu-dit « La Barrière », sur le territoire de la commune de SAINT-ARCONS D'ALLIER (43300) a été affiché en mairie pendant la durée réglementaire d'un mois et demi,

soit du 19 février au 07 avril 2023 inclus .

Fait à Viszac - Auteyrac , le 7 avril 2023

Le maire,



**INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION
DE L'ENVIRONNEMENT**

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Le maire de la commune de **LANGÉAC**

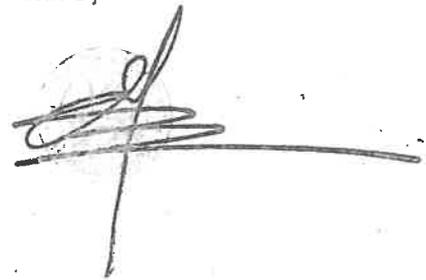
certifie que

l'avis d'ouverture d'enquête publique relatif à la demande déposée par l'ENTREPRISE JALICOT en vue de l'autorisation d'exploiter et de l'extension de l'emprise d'une carrière de pouzzolane, au lieu-dit « La Barrière », sur le territoire de la commune de SAINT-ARCONS D'ALLIER (43300) a été affiché en mairie pendant la durée réglementaire d'un mois et demi,

soit du 19 février au ~~07~~ avril 2023 inclus .

Fait à **Langéac** , le **16/02/2023**

Le maire,



**INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION
DE L'ENVIRONNEMENT**

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Le maire de la commune de *Saint Arcons d'Allier*

certifie que

l'avis d'ouverture d'enquête publique relatif à la demande déposée par l'ENTREPRISE JALICOT en vue de l'autorisation d'exploiter et de l'extension de l'emprise d'une carrière de pouzzolane, au lieu-dit « La Barrière », sur le territoire de la commune de SAINT-ARCONS D'ALLIER (43300) a été affiché en mairie pendant la durée réglementaire d'un mois et demi,

soit du 19 février au ~~07~~ avril 2023 inclus .

Fait à *Saint Arcons*
d'Allier , le 14 AVR. 2023

Le maire,



INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION
DE L'ENVIRONNEMENT

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Le maire de la commune de CHANTEUGIES

certifie que

l'avis d'ouverture d'enquête publique relatif à la demande déposée par l'ENTREPRISE JALICOT en vue de l'autorisation d'exploiter et de l'extension de l'emprise d'une carrière de pouzzolane, au lieu-dit « La Barrière », sur le territoire de la commune de SAINT-ARCONS D'ALLIER (43300) a été affiché en mairie pendant la durée réglementaire d'un mois et demi,

soit du 19 février au 07 avril 2023 inclus .

Fait à Chanteugies , le 08/04/2023

Le maire,

